

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : 2022-6614				
07/12/2022	03/01/2023	2022-0014				
	1. Intitulé du projet					
Boisement parcelle agricole						
2. Identification du	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	es) pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique						
Nom FAVERAIS	Prénom Loïc					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale						
Nom, prénom et qualité de la personne						
habilitée à représenter la personne morale						
RCS / SIRET	Forme juridiq	ue				
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligato	oire n°1				
2 Catágorio(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article l	P 122 2 du codo do l'onvironnement et				
	dimensionnement correspondant du proje					
N° de catégorie et sous-catégorie		des seuils et critères de la catégorie d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
47°C	Premier boisement d'une surface agricole s					
	4. Caractéristiques générales du projet					
	vlaire les pièces énoncées à la rubrique 8.	I au formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les évent						
Situation actuelle : prairie fauchée 2 fois par an et mise en pature de boeufs. Cultures de maïs ou de blé sur certaines parcelles en fonction des années.						
Pas de plantation de céréales depuis 18 mois.						
Projet de semer des feuillus sur l'ensemble des parcelles. Bandes de 3 mètres avec partie enherbée entre lignes semées.						
Ecart de 30 cm entre chaque graine semée.						
Chêne pédonculé 20 % des marais 10 % rouvre 45% Tulipier : 5% Noyer noir 20 %. "Gainage" avec des pruniers et des frênes.						
Maintien des haies et talus existants. Pas de modification des accès. Parcelles limitrophes : prairie et bois.						
Tarcenes mind opines i prante et bots.						

4.2 Objectifs du projet
Valorisation de terres libres d'occupation et création d'un patrimoine ayant un impact positif pour l'environnement. Captation
de carbonne, arrêt des entrants sur plusieurs générations protection des arbres et haies existantes.
Création d'un bois d'agrément. Pas d'exploitation forestière prévue.
та на та и и и и и и и и и и и и и и и и и и
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Labour et hersage initial.
Accès non modifiés.
Graines semées en bandes à raison d'une graine tous les 30 cm et écart de 3 mètres entre chaque bande.
Pas de travail des sols et pas de plantations dans les parties classées en zone humide.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Coupe d'herbe par tondeuse arrièree entre chaque rang 2 fois par an pour les 3 premières années. Période prévue en juin et
août.
Pas d'arrosage prévu.
Conservation des haies et talus existants.
Coupes ponctuelles au bout de 20 ans.
Bois d'agrément pas d'exploitation prévue.
Pas de circulation à l'intérieur du futur bois (pas d'allée traversante).

	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se nentale devra être jointe au(x) dossier(s) d'auto				
Déclaration de projet					
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération - précis	er les unités de mesure utilisées			
	deurs caractéristiques	Valeur(s)			
6.5 Ha dans la totalité 4.6 Ha pour la partie plantée		.5 Ha dans la totalité 4.6 Ha pour la partie plantée			
4.0 The pour la partie plantee		4.0 Fid podr id partie plantee			
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long. <u>0</u> <u>0</u>	0°52'6_"_ Lat. 48°13'7_"_			
LE PETIT VAL AU BOURDAIS	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),				
Parcelle AR99 AR100 AR95 AY56 AY59 AY60	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,				
53420 CHAILLAND	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de				
	l'environnement :				
		.°'"_ Lat°'"°'"_ Lat°'"_			
	Communes traversées:	Lai.			
•	loignez à votre demande les annexes n° 2	2 à 6			
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un ouvrage existan	t? Oui Non X			
4.7.1 Si oui, cette installation o environnementale?	ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éva	Iluation Oui Non			
GIIVIIOIIIIGIIIGIIGIE (					
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme	ent les				
différentes composantes de votre	projet et				
ilidiquez a quelle date il a ele aut	indiquez à quelle date il a été autorisé ?				

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Proximité de la ZNIEFF type 2 forêt de Mayenne
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		Parcelles AR99, AR100. Pas de plantation et pas de travail du sol sur les zones concernées.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Veuillez comp	Veuillez compléter le tableau suivant :				
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×		
Possouroos	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X		
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	Pas de modification sur les zones humides.	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?  Cadre de vie	
Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	
<ul> <li>6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres approuvés ?</li> <li>Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :</li> </ul>	projets existants ou
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfr Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :	ontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
Pas d'intervention et pas de plantation sur les secteurs identifiés en zone humide. Arrêt de la présence d'animaux d'élevage (boeufs) sur ces mêmes zones. Arrêt des cultures et des traitements associés sur l'ensemble des parcelles (Maïs).
7. Auto-évaluation (facultatif)  Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Il me semble que mon projet doit pouvoir être dispensé d'une évaluation environnementale car les seuls entrants sur les parcelles seront des graines de feuillus (essences déjà bien implantées dans le secteur). Aucun traitement prévu, aucun engrais, aucun pesticide, aucun arrosage, pas de modification du relief, pas de construction. Maintien des talus, des haies existantes. Pas d'ajouts d'accès aux terrains. Pas de franchissement de cours d'eau. Pas de travaux sur les zones humides et sur les 10 mètres de bordure de ruisseau.

## 8. Annexes

8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	$\boxtimes$
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	$\boxtimes$
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent							
	Objet						
	9. Engagement et s	ignature					
Je certifie su	Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus						
Fait à	l'huisserie	le, 30/12/2022					
Signature	Loïc FAVERAIS						

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire